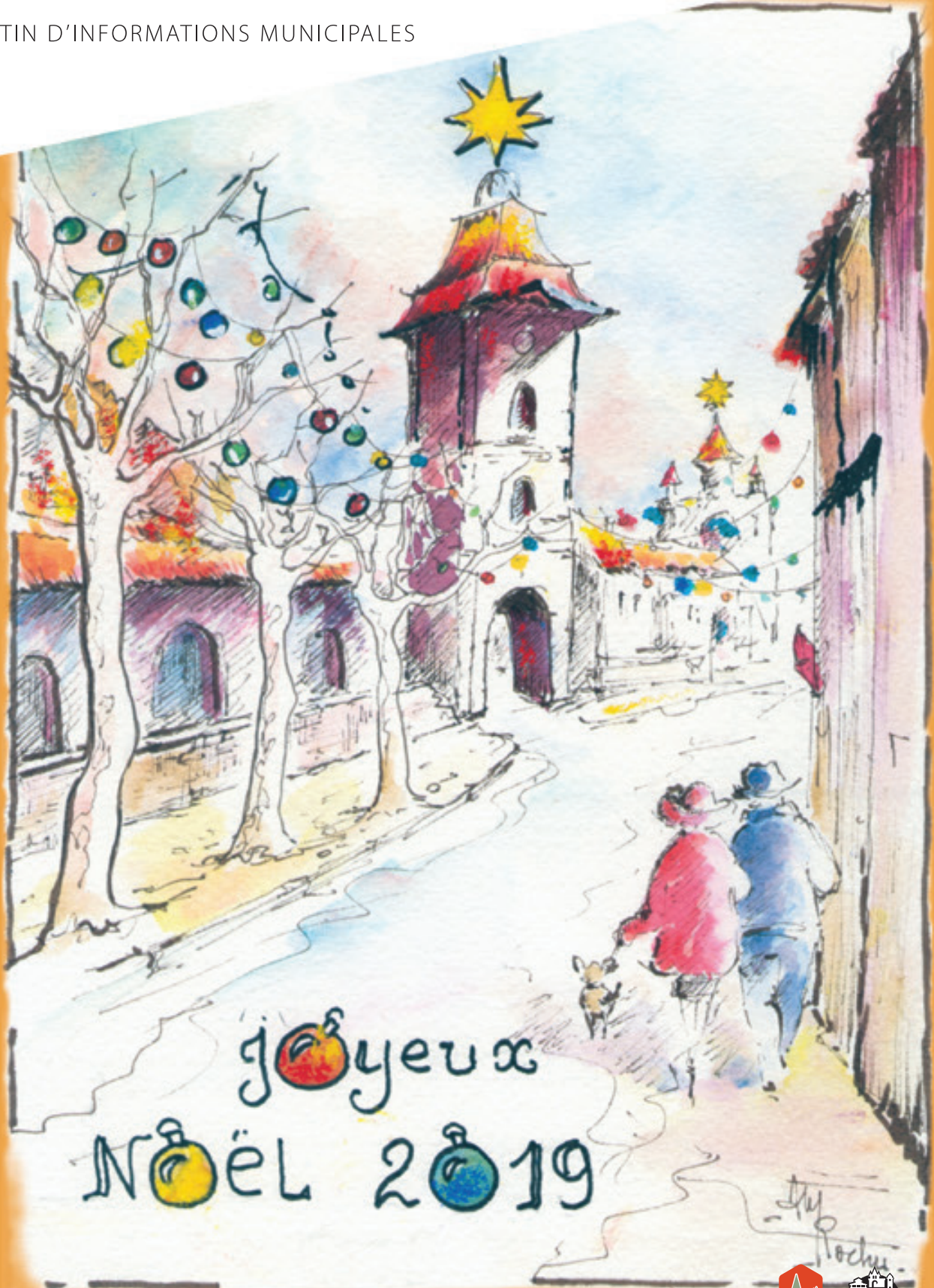


Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°35
DÉCEMBRE 2019





**Olivier RENAUD, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal,**

vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et
vous invitent à la traditionnelle

CÉRÉMONIE DES VŒUX

**Samedi 11 Janvier 2020 à 11 heures,
Salle des Fêtes d'AUVILLAR.**

Nous vous attendons nombreux.





Après une saison estivale haute en couleurs, tant par le nombre que par la qualité des manifestations, notre village entre avec l'hiver dans une période plus calme.

Je ne ferai pas la liste exhaustive de tout le programme de l'été, mais je voudrais remercier tout particulièrement **Marie-José et Gerhard SCHNEIDER** pour leur investissement et dévouement pendant 35 ans.

En effet, c'est durant l'été 1985 que les premières notes de musique retentirent Place de la Halle, sous la baguette magique de son talentueux chef d'orchestre Hans Walter Maier.

Au fil des années, « La semaine musicale Auvillaraise » est devenue un rendez-vous incontournable de la saison touristique. Les intervenants ont toujours eu le souci chevillé au corps, de rendre accessible au plus grand nombre et ce gratuitement, leurs merveilleuses prestations musicales.

Un très grand merci à eux, aux musiciens et aux bénévoles de l'association SFA qui vont maintenant, je l'espère, faire vivre autrement cet engagement.

La fin de l'année approche, vos élus bouclent les dossiers votés au budget 2019.

- L'attribution des marchés de travaux s'est faite début décembre, permettant le démarrage des travaux de **la rue de la Sauvetat** dès le 5 janvier 2020. Tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum les délais d'intervention afin de nuire au minimum aux commerces et riverains.

- La requalification du **chemin des Fontaines** menant au lavoir s'achève.

- Les travaux intérieurs de l'**église Saint-Pierre** vont se poursuivre par la restauration du bas-côté Sud en janvier et enfin par la chapelle Mariale. Ce chantier n'est possible que par l'obtention du niveau maximum de subventions pour ce type de dossier.

- **Fibre optique** : Je sais à quel point l'attente est importante !

Une réunion publique animée conjointement par le SDAN (Syndicat Départemental d'Aménagement du Numérique) et les techniciens du concessionnaire OCTOFIBRE, aura lieu à Auvillar en février.

Elle devrait permettre de vous apporter des éclaircissements sur la mise en œuvre du chantier jusque chez les particuliers.

Le déploiement pour Auvillar a démarré. En effet, le central optique de Saint-Loup, dont va dépendre Auvillar, sera inauguré mi-décembre.

Les infrastructures sont en cours de recensement, ainsi qu'un relevé « boîte aux lettres » afin d'identifier chaque prise à équiper.

L'opportunité de l'arrivée de la fibre optique va permettre de créer des **espaces de co-working** (bureaux partagés), dans les bâtiments communautaires, au-dessus de l'Office de Tourisme des Deux Rives. Plusieurs entreprises sont déjà intéressées.

Plus nous serons nombreux à nous abonner, plus vite le réseau sera opérationnel en 2020.

- **Le Musée de la Faïence**, trop à l'étroit dans son local actuel, va lui aussi être transféré dans les bâtiments communautaires de l'ancien couvent des Ursulines. Les travaux d'aménagement sont programmés au budget 2020 de la CC2R. Quant au musée de la batellerie, il a déménagé provisoirement dans l'ancien office de tourisme pour des raisons d'accessibilité.

C'est dans ce climat d'amitié que je remercie chaleureusement tous les présidents d'associations, les bénévoles, les commerçants, les exposants du marché fermier dominical, le corps enseignant et le personnel communal, de la part qu'ils prennent au dynamisme d'AUVILLAR et sans qui rien ne serait possible.

En cette fin de mandat municipal, je souhaite profiter de ce moment pour remercier très sincèrement l'ensemble de l'équipe d'élus avec qui j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler de façon toujours constructive et toujours en direction du bien-vivre dans notre village.

Nous entrons maintenant dans la traditionnelle période de Noël, un temps de repos bien mérité et de moments privilégiés à partager en famille. Noël est synonyme de cadeaux, mais aussi de solidarité. Ainsi, permettez-moi de vous associer à ma pensée pour les Auvillaraises et Auvillaraïses qui profiteront moins de cette période de fête, en raison de la solitude ou de la maladie.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 Janvier 2020 à 11h00 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion nous honorons deux rugbymen Auvillaraïses, Gauthier MARAVAT et Loïc HOCQUET, champions du monde dans la catégorie U20 (joueurs de moins de 20 ans).

Très amicalement,
Olivier RENAUD

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 39 60 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Bastide Communication

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations

Hommages

Andrée CAPGRAS



En 1987, quand l'heure de la retraite a sonné, Madame Andrée CAPGRAS propose ses services à l'association des Amis du vieil Auvillar, présidée par Roger TECHINE. Durant 9 ans, avec beaucoup de détermination et de pro-

fessionnalisme elle :

- encadre une équipe de bénévoles et organise le transfert du musée dans les nouveaux locaux afin de lui redonner vie.
- s'emploie à séparer les activités de l'association des Amis du Vieil Auvillar et du Syndicat d'Initiative.
- met en place un office de tourisme. (Dans un premier temps dans l'ancienne poste) et demande à la commune de recruter un agent d'accueil.
- organise des expositions très documentées qui ont toujours suscité un grand intérêt. Je citerais parmi les plus impor-

tantes :

« Garonne si tu voulais parler »

« L'Art et les paysans du Moyen-Age au XX^{ème} siècle »,

« Guillaume BIGOURDAN et l'astronomie française », célèbre astronome né à SISTELS.

- organise de nombreuses expositions de peintures, sculptures dans la salle du conseil municipal.

Pour son action, elle reçoit en 1996 la médaille de bronze du tourisme et en 1997 les insignes d'Officier de l'ordre National du Mérite.

Après cette longue période de bénévolat elle souhaite passer à autre chose et écrit alors un livre référence sur l'histoire et le patrimoine d'AUVILLAR.

Puis elle s'investit sans compter dans la restauration de l'église de Grézas, à l'époque en très mauvais état.

Un coup de jeunesse qui durera 7 ans.

AUVILLAR ne dira jamais assez merci à Madame Andrée CAPGRAS pour son investissement, sa générosité et pour avoir fait rayonner notre beau village au sein de notre territoire et bien plus loin encore.

Robert ESCUDIER



C'est en 1950 que Robert quitte son Tarn natal pour venir s'installer comme menuisier dans ce village perché de la Lomagne. Il y rencontre Eliane et fonde rapidement une famille avec leurs quatre enfants.

Robert plus qu'un artisan un artiste, dont la qualité du travail était reconnue par tout le monde. Il aimait travailler à son rythme, se lancer des défis.

Les portes de la salle du Conseil Municipal et la table du conseil avec les blasons du village, feront encore longtemps l'admiration des futures générations d'élus.

Robert un homme de conviction

Dans les années 80, il s'impliquera dans le combat « anti-nucléaire » aux côtés de son ami politique René DAUTY, avec lequel il s'engagera dans la vie municipale. Il sera son premier adjoint de 1977 à 1980.

Deux grands chantiers les attendent: Le remembrement et la construction de l'Autoroute A62.

Il sera de nouveau élu Maire-adjoint dans l'équipe d'Alain SAUTEDÉ, pour un nouveau mandat de 1989 à 1995. On citera parmi les réalisations : la traversée du village, la restauration du sénat, la création de la station d'épuration, le lotissement communal de Poutantan, la création de 3 logements à l'ancien musée, la restauration de la Place de la Halle, le

restaurant de l'horloge et enfin l'acquisition de la maison Vielescazes au port.

Des engagements dont il aimait partager l'expérience, avec son lot de bons et mauvais souvenirs.

Il aimait les périodes électorales et les combats d'idées. Il était entier et cela l'obligeait parfois à prendre des décisions radicales.

Robert un homme de cœur faisant preuve d'écoute, de respect et de compassion auprès des familles endeuillées.

Nombreuses sont les familles du secteur qu'il a accompagnées avec beaucoup d'empathie dans les moments difficiles lorsqu'il assurait le service de Pompes Funèbres.

Robert un homme serviable et de contact.

Nous sommes nombreux à avoir en mémoire une conversation avec lui qui s'est éternisée.

Il aimait débattre de tout et de rien, mais toujours avec bienveillance.

Robert un sacré personnage, une figure de notre village, tout simplement.

On gardera longtemps en mémoire sa silhouette facilement reconnaissable, avec sa salopette de travail, son ceinturon, le béret vissé sur la tête et bien souvent encore le crayon du menuisier à l'oreille.

Il aimait AUVILLAR et aujourd'hui les Auvillalais le remercient pour sa convivialité, son engagement et son action municipale.

Délibérations

du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 8 JUILLET 2019

Absents : M. Francis SOHIER a donné procuration à M. Laurent COSTARRAMOUNE, Mme Mélanie DIAL, M. Thierry DUSSAC, M. Michel DELRIEU.

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN OFFICE DE TOURISME - CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE :

L'agence Didier MEDALE de Valence d'Agen est choisie comme maître d'œuvre de l'opération. La mission s'élève à 29 400 € HT, pour un montant ds travaux estimé à 280 000 € HT.

SUBVENTION FAÇADE :

Dans le cadre des subventions communales allouées aux particuliers pour la réfection des façades, une aide de 800 € est allouée à Monsieur et Madame COLNET, pour leur habitation sise Place du château.

JEUX ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - MISE EN PLACE D'UN FILET PARE-BALLONS :

Au bout de quelques mois d'utilisation du city-park, il apparait nécessaire de compléter la structure par un filet pare-ballons. Le montant de la dépense s'élève à 7 129 € TTC. La commune peut prétendre à subvention du Conseil Départemental de 30% du montant HT.

ASSOCIATION ASP 82 – DEMANDE DE SUBVENTION :

Une subvention de fonctionnement de 100 € est attribuée à l'association ASP 82 qui accompagne et soutient les familles en difficultés face à la maladie dans tout le département.

CONVENTION DE PARTENARIAT ADDA/COMMUNE POUR ORGANISATION D'UNE REPRÉSENTATION :

Le danseur et chorégraphe Pedro PAUWELS proposera pour les journées du patrimoine un parcours sous forme d'un jeu de piste chorégraphique clôturé par un court spectacle de danse dans un des sites significatifs de la commune. Le montant de la participation de la commune s'élève à 350 €.

VENTE DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ B 311 SIS 6 RUE DE L'HORLOGE :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de prononcer la cession de l'immeuble situé 6 rue de l'horloge, cadastré sous le n°311 de la section B au profit de Monsieur et Madame Jean-Pierre SARRAUT, pour un montant de 35 000 €.

IMMEUBLE VERDIER – PÉRIL IMMINENT :

Le péril imminent et grave a été confirmé par l'expert nommé par le Tribunal Administratif de TOULOUSE, lequel impose une déconstruction partielle de l'immeuble. L'arrêt de péril imminent a été signé le 10 juillet et notifié aux héritiers en suivant.

Monsieur le maire va rencontrer prochainement le notaire en charge de la succession et Madame la Sous-Préfète, afin de leur rappeler la détermination de la commune de voir cette affaire définitivement réglée dans les prochains mois.

REZO POUCE :

La convention d'adhésion au dispositif REZO POUCE, qui permet aux conducteurs et aux passagers de se rencontrer et de voyager ensemble, est signée.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE :

Le moustique tigre est désormais implanté et actif dans notre département et notre commune. Ce moustique exotique, qui a su s'adapter à notre climat, est une préoccupation de santé publique en raison de sa capacité à transmettre, sous certaines conditions, des maladies infectieuses. Les élus sont chargés par tous les moyens de relayer les bons gestes sur leur territoire, à savoir notamment : éliminer les eaux stagnantes, vider les siphons de sols.

A l'intérieur des habitations : être particulièrement vigilant aux vases et coupelles sous les pots de fleurs ou de plantes. (Ajout de sable)

A l'extérieur : les bidons, poubelles à ciel ouvert, gouttières bouchées et bâches doivent être surveillés et les dépôts sauvages de déchets doivent être éliminés.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2019

Absent : Monsieur Michel DELRIEU.

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS :

Monsieur le maire est autorisé à signer les conventions avec les différents intervenants pour les activités périscolaires mises en place gratuitement durant l'année scolaire 2019/2020 :

- Echecs - Monsieur Alexandre MARCINIAK
- Patchwork - Madame Colette MOIREZ - Association L'ATELIER
- Musique - Intervenante de la Communauté de Communes des Deux Rives
- Sport rugby - Monsieur Arnaud PEYRETOU - Avenir Valencien
- Poterie - Monsieur Daniel AZUELOS
- Sport (Golf/Squash/Basket) - Intervenants de la Communauté de Communes des Deux Rives
- Sophrologie/Relaxation ludique - Madame Stéphanie COURCHINOX
- Théâtre - Monsieur Hassan EZZEMZAMI - Association CRE ACTION
- Squash - Monsieur Alexandre ABEILLÉ
- Dessin - Monsieur Bruno RIBOULOT

SERVICE D'AIDE A L'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - CONVENTION :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour une période de trois ans le contrat d'entretien de l'éclairage public avec l'entreprise LANIES, pour une rémunération totale annuelle de 7 938.00 € HT pour 328 foyers lumineux.

Une subvention de 5 € par foyer lumineux et par an sera versée à la commune par le Syndicat Départemental d'Énergie. Elle sera majorée d'un euro pour tous les foyers lumineux dont la puissance est inférieure ou égale à 100 W.

A ce jour les sources les plus énergivores (ballons fluorescents) ont été remplacées par des sources leds.

Pour poursuivre dans cette démarche d'économie d'énergie, la prochaine tranche de travaux à l'étude pourrait concerner le changement des anciennes lanternes par des lanternes modernes équipées de leds.

MISE EN PLACE D'UNE DALLE A LA CHAPELLE DU PORT :

Afin de limiter la pénétration des eaux de pluie venant du toit dans le mur arrière sud enterré de la chapelle du Port, il a été décidé, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, la pose d'une gouttière en cuivre. La dépense s'élève à 1 511 € HT.

CHANGEMENT D'UNE PANNE DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE :

En juin des tâches de teinte jaunâtre sont apparues au niveau du voûtain nord-est de la travée ouest. Une visite des combles a permis de repérer l'origine du problème, à savoir une panne qui menaçait de céder. Une consolidation d'urgence a été effectuée en attendant son changement. Le montant des deux interventions a été estimé à 1 100 € HT.

TRAVAUX RUE DE LA SAUVETAT :

Dans le cadre des travaux de réfection de la rue de la Sauvetat, la commune aura à sa charge le réseau d'eau pluviale, le réseau fibre, les raccordements des eaux usées. Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec le cabinet AC2i-BET, dont le montant s'élève à 7 900 € HT. Le montant des travaux a été estimé à 124 930 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE une subvention auprès de la Communauté de Communes des Deux Rives au taux de 40% du montant HT des travaux.
- AUTORISE monsieur le maire à lancer une consultation dans le cadre de la procédure adaptée ouverte.

TARIF GÎTE A COMPTER DE 2020 :

Au vu des frais de fonctionnement de cet établissement et des services offerts, le prix de la nuitée sera portée à 15 € à compter du 1^{er} avril 2020. (14 € depuis 2008)

PROJET DE FERMETURE DE LA TRÉSORERIE :

Le nouveau réseau de proximité de la DGFIP, prévoit entre autre :

- La fermeture de la Trésorerie de Valence d'Agen et sa substitution par un point de contact dans certaines communes, dont AUVILLAR.
- Dès janvier 2020, un agent de la DGFIP assurera une permanence physique en mairie, sur rendez-vous ou pas.
- La comptabilité de la commune sera traitée par le service de gestion comptable de MOISSAC.
- Le paiement des impôts devrait pouvoir se faire localement auprès d'un bureau de tabac et le dépôt de fonds (régie cantine/gîte/garde-rie) dans les bureaux de poste.
- Chaque commune aura un interlocuteur privilégié. Un cadre DGFIP possédant des connaissances en gestion communale sera exclusivement affecté à la mission de conseil auprès des collectivités locales, lequel se déplacera sur demande des élus.

ÉCOLE :

L'achat d'un babyfoot en béton est validé par l'assemblée. Rue des écoles, des places supplémentaires de parking seront créées côté gauche en descendant, sans pour cela gêner la circulation des piétons.

COUPE D'ARBRES :

Deux saules en très mauvais état et de ce fait dangereux seront abattus quartier du Port. Le troisième sera élagué et conservé. Le gros peuplier situé au lieu-dit Poutoy, à proximité du pont romieu, sera élagué et écimé.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Absents : Madame Mélanie DIAL. A donné procuration à M. Thierry DUSSAC, Monsieur Michel DELRIEU.

RUE DE LA SAUVETAT :

- Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet AC2i-BET, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA, dont le montant s'élève à 118 931 HT. et autorise monsieur le maire à signer le marché correspondant.
- Vu la vétusté du réseau d'eau, le syndicat des eaux d'Auvillar va procéder à son remplacement ainsi qu'au changement des branchements des particuliers. La commune participe à hauteur de 40% du montant des travaux, soit 20 386 €.
- Le montant des travaux d'effacement des réseaux téléphoniques dans la partie haute de la rue de la Sauvetat, s'élève à 1 915 €.

DÉTECTION ET GÉO-REFERENCEMENT DES RESEAUX SENSIBLES (ÉCLAIRAGE PUBLIC) :

Le conseil municipal, à la majorité, décide de confier au SDE la détection et la géo-localisation de son réseau d'éclairage public. Le SDE 82 assurera une prise en charge de l'étude à hauteur de 25%.

RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES :

Le projet en cours de réforme des finances publiques prévoit entre autre la suppression de 9 trésoreries (sur 12) dans notre département. La comptabilité des collectivités ne sera plus traitée que par trois services de gestion comptable dans le département. Le conseil municipal, à la majorité (abstention de M.SOHIER), affirme sa complète opposition à ce projet gouvernemental de réforme des finances publiques et demande son retrait.

PERSONNEL COMMUNAL - ACTION SOCIALE :

Dans le cadre de son action sociale, la Commune prendra en charge à compter du 1^{er} janvier 2020 une partie de la cotisation du contrat prévoyance de ses agents titulaires et stagiaires.

- Adhésion niveau 1 (santé): 8 €
- Adhésion niveau 2 (santé et prévoyance): 15 €

CONVENTION AVEC LE PÔLE INFORMATIQUE DU CDG 82 :

La commune est adhérente aux conventions Informatique, Internet et dématérialisation des procédures.

A compter du 1^{er} janvier 2020, le CDG a décidé de fusionner ces conventions en une seule avec pour objectif de préciser et d'étendre le périmètre de la mission « développement de sites Internet » et de revoir son mode de tarification. Deux nouveaux dispositifs de dématérialisation des procédures seront également proposés en 2020 : un parapheur électronique et un outil de convocation aux assemblées. Cette nouvelle convention marque le lancement d'un nouveau service aux collectivités, dédié à la protection des données personnelles : « RGD-PPD mutualisé ». Afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'assistance du Pôle Informatique du CDG82 à compter du 1^{er} janvier 2020, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer cette nouvelle convention.

IMMEUBLE VERDIER - LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE BIEN SANS MAÎTRE :

Sous le conseil de la DGFIP, le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager une procédure d'acquisition de bien sans maître.

SUBVENTION 2020 - COOPÉRATIVE SCOLAIRE ÉCOLE PRIMAIRE :

Une subvention de 3 000 € sera allouée en 2020 à la coopérative scolaire pour permettre à 45 élèves du primaire de partir en voyage scolaire à la Grande Motte du 15 au 19 juin 2020 et aux élèves du cours moyen de se rendre à Toulouse au salon de l'alimentation.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT :

Dans le cadre de loi NOTRe, le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes des Deux Rives sera mis en œuvre à compter du 1^{er} Janvier 2020 et s'échelonnera vraisemblablement sur l'année. L'assainissement individuel étant déjà intégré aux missions intercommunales, le transfert portera donc sur l'assainissement collectif.

RÉGIES MUNICIPALES - NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT :

A compter du 1^{er} janvier 2020 la location du gîte pourra être payée par carte bancaire. Ce nouveau système de paiement sera étendu à la cantine et la garderie à compter de la rentrée de septembre 2020.

JUMELAGE AVEC LE 31^o RÉGIMENT DU GÉNIE DE CASTELSARRASIN :

Sur proposition du Capitaine Edouard SIONNEAU, la 972^o compagnie de production d'Énergie du 31^o régiment du génie sera jumelée avec AUVILLAR. L'occasion de faire rayonner notre village au travers de leur réseau de communication, mais aussi de bénéficier de troupes lors des cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

RÉZO POUCE :

Le 4 décembre les responsables du RÉZO POUCE viendront en mairie pour positionner définitivement les 4 arrêts sur le pouce sur les axes passants du village. Les panneaux seront commandés en suivant et installés par les services techniques de la commune. Une présentation générale du projet sera faite le jour de la cérémonie des vœux par l'animatrice locale du service Rézo Pouce.

Travaux

Ecole maternelle



À l'école maternelle de gros travaux de rénovation ont été réalisés durant les vacances, comme en témoignent les photos jointes : chauffage, isolation, menuiserie, carrelage, électricité, peinture, réfection des sols et plafond acoustique au



réfectoire. Tous ces travaux vont améliorer la vie des enfants de l'école, ainsi que les conditions de travail des personnels. Coût des travaux : 128 586 € TTC.

Encore quelques travaux en cours et à venir

La voie communale dite de la fontaine, qui rejoint la rue de la fontaine depuis le lavoir, est en cours de réhabilitation. Cette ruelle n'avait pas fait l'objet de remise en état depuis très longtemps. Ce sera chose faite d'ici peu, puisque les travaux ayant débuté le 14 novembre, devraient être terminés d'ici les fêtes de fin d'année.

Un chantier plus important débutera le 3 janvier prochain. Il s'agit de la rue de la Sauvetat. C'est un axe majeur du village. Rue commerçante et très habitée. Elle est, de plus, empruntée par les quelques 15000 pèlerins de Compostelle. Les travaux débuteront par la partie haute de la rue, jusqu'à la rue Gérard et devraient se terminer, si les conditions climatiques le

permettent, vers la fin du mois de mars 2020. Deux réunions avec les riverains ont permis, avec les explications de M. Alamichel de la CC2R, de préciser les objectifs des travaux et d'entendre les doléances des habitants. Nous comptons sur la compréhension des riverains et de tous les Auvillalais. Tout sera mis en œuvre pour limiter les inconvénients inhérents à ce genre de travaux.



Restauration

des deux tableaux «Saint Evêque et Saint Louis»



L'Atelier du Lauragais (<https://atelierdulauragais.fr/>) a opéré une restauration complète de deux toiles de l'église St Pierre, polyptique du 17^{ième} siècle, inscrit au titre des Monuments Historiques. Ces deux tableaux sont revenus parmi nous le 5 novembre dernier, délicatement roulés. Ils ont été retendus sur châssis par l'équipe de l'Atelier du Lauragais. Ils seront raccrochés dans notre église, d'ici quelques temps. L'œuvre se présente sous la forme de deux châssis indépendants reliés par un côté. A droite se tient Saint Louis et à gauche un Saint Evêque.

Auvillar

une notoriété qui s'affirme

Concours organisé par la Dépêche du Midi.

Dans le cadre du concours « mon beau village » organisé par la Dépêche du Midi et la Sté Airbnb, la commune a remporté le 1^{er} prix départemental dans la catégorie « patrimoine ».

Monsieur le Maire, accompagné de M^{mes} Muriel PELLISIER-CHAMBARON et de Renée CANTEL a assisté à la remise des trophées de l'accueil à TOULOUSE le 9 octobre.

Label qualité Tourisme Occitanie Sud de France.

Le musée du Vieil Auvillar a obtenu le 1^{er} août 2019 la marque « Qualité Tourisme » et le label « Qualité Sud de France ». Ces distinctions récompensent le travail d'amélioration de l'accueil des touristes par les bénévoles toujours très actifs et

soucieux d'offrir des prestations de qualité.

La halle circulaire d'Auvillar à l'honneur dans un film promotionnel.

Atout France (www.atout-france.fr) opérateur unique de l'Etat en matière de tourisme, a sélectionné notre chère halle aux grains avec 5 autres sites d'Occitanie pour apparaître dans un film qui s'intitule « Le Je-Ne-Sais-Quoi » et le « Presque-Rien » et tente de présenter l'esprit français comme à la fois authentique et singulier fait de touchantes contradictions et de simplicité. Une équipe de tournage sera parmi nous dans le courant du mois de décembre.

Rando santé

de la mutualité française d'Occitanie

Le dimanche 6 octobre à Auvillar, la Mutualité Française Occitanie, avec la collaboration du Comité Régional de Randonnée Pédestre et le soutien de la commune d'Auvillar et la Communauté de communes Des Deux Rives, invitait à la Rando Santé Mutualité. Gratuit et ouvert à tous, cet événement fut l'occasion d'apprécier les bienfaits de l'activité

physique sur la santé. L'association de randonnée de Valence d'Agen, RTT 82 se chargeait, avec ses bénévoles, de sécuriser les parcours.

Trois circuits de randonnée étaient proposés autour d'Auvillar aux 200 sportifs présents.

De 9h à 12h30, les randonneurs pouvaient visiter le « Vil-

lage Santé » pour échanger, avec des experts, sur l'activité physique et la santé : Diététicienne, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Association Française des Diabétiques, Audition mutualiste, Comité Départemental de la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV : animation body zen, étirements après les randonnées), Fédération Française sport pour tous (Gym d'Entretien et de Maintien d'Espalais), La Ligue contre le cancer du Tarn-et-Garonne, Les Opticiens Mutualistes, Réflexologue, Office de Tourisme, etc.

A 12h30 tout cela s'est terminé par un moment convivial suivi d'un pique-nique pris en commun sur la place du château.



Activités périscolaires

Une ouverture des possibles

Squash, golf, échecs, patchwork, relaxation, dessin, handball, poterie, musique, théâtre ; cette année encore les élèves des écoles d'Auvillar se sont vu offrir un grand choix dans les activités périscolaires qui leur sont proposées. Non seulement le choix est donné mais les enfants peuvent aussi intégrer plusieurs ateliers sur la semaine.

Cette offre est rendue possible grâce aux intervenants de la CC2R, à nos talents locaux qui prennent plaisir à transmettre

leur savoir et leur savoir-faire et à nos bénévoles, non moins talentueux, qui partagent leur passion avec les plus jeunes. L'engouement se mesure par la fréquentation des ateliers bien sûr mais aussi par l'adhésion dans les différents clubs en dehors des activités périscolaires. Ainsi une ouverture se crée et vient enrichir à la fois nos écoliers mais aussi les associations.

Aide aux collégiens

Année scolaire 2019-2020

Vous pouvez bénéficier, d'une aide du Conseil Départemental et effectuer votre demande en ligne sur ledepartement.fr.

- Si votre enfant est scolarisé dans une classe de niveau collège.

- Si votre enfant est titulaire d'une bourse de l'Education nationale échelons 2 ou 3.

- Si votre enfant est interne dans un collège de Tarn et Garonne (boursier ou non boursier).

Le montant annuel de l'aide départementale, pour les enfants externes ou demi-pensionnaires, s'élève à :

- 75€ pour un élève boursier d'Etat échelon 2 (Bourse nationale de collège = 291€).

- 150€ pour un élève boursier d'Etat échelon 3 (Bourse nationale de collège = 456€).

Le montant annuel de l'aide départementale, pour les enfants internes, s'élève à :

- 100€ pour tout élève interne.

- 150€ pour un élève interne boursier d'Etat échelon 3.

Comment déposer votre demande ?

Vous devez formuler votre demande en ligne avant le vendredi 17 janvier 2020 sur : ledepartement.fr sur la page l'aide aux collégiens.

1) S'il s'agit d'une première demande, vous devez procéder à la création d'un compte personnel.

2) une fois que votre compte est créé, vous pouvez accéder à la saisie de la demande d'aide.

3) Si vous avez déjà créé un compte pour l'année scolaire 2018/2019, vous devrez reprendre votre identifiant et votre mot de passe.

N'oubliez pas de bien noter votre identifiant et votre mot de passe lors de votre 1^{ère} connexion.

Bibliothèque

Rencontre avec Alain Muller

Vendredi 15 Novembre 2019 une sympathique rencontre entre Auvillalais et Alain MULLER, Lorrain de 65 ans, arrivé à AUVILLAR en 1988, s'est déroulée à la bibliothèque, sous l'égide du maire, Olivier Renaud.

Alain MULLER avait, depuis 2015, l'idée de raconter l'histoire de son père durant la deuxième guerre mondiale. Le cheminement de celui-ci de son Est natal vers le Sud-Ouest. Les péripéties, drames, révolte face à l'ennemi. Résistance, combats et aboutissement au repère d'Hitler, sont contés dans un livre « Nous piétiérons le Nid d'aigle ».

Comment, en 1940, un jeune homme de 17 ans, encore lycéen, s'engage dans un mouvement Agenais de Résistance à l'ennemi en établissant des faux papiers. Arrêté par la milice, envoyé dans un camp de jeunesse à Barbaste en 1943, évadé et engagé volontaire dans la Deuxième Division Blindée de Leclerc en mai 1944. Il participe à la libération de Strasbourg, puis de Colmar. Il voit tomber de nombreux camarades, tous très jeunes. Enfin, il fera partie des 80 soldats Français à qui le commandement Allié confiera la mission de « prendre » le nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden en Bavière. Ce nid d'aigle d'où le régime nazi a défié le monde durant tant d'années noires.

Ce livre est un vibrant hommage à tous les combattants de la liberté, il est aussi un témoignage pour toute la jeunesse de France. Ne jamais se résoudre à baisser la tête face à l'adversité.

Paru aux éditions du Quotidien, dans la collection « La nuée bleue ». Pour les Auvillalais qui souhaiteraient acquérir ce livre, se présenter à la mairie.



Nuit de la lecture

Lire ensemble, le soir, en pyjama, en musique... c'est l'invitation que nous lance la Nuit de la lecture, un événement proposé par le Ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec les acteurs du livre et de la lecture.

La bibliothèque d'AUVILLAR participera pour la deuxième fois à cette grande fête nationale et vous ouvrira ses portes en

soirée le samedi 18 janvier 2020 :

- de 17h à 19h pour les jeunes (enfants et ados)
- de 20h à 22h pour les grands

De belles surprises nocturnes vous attendent !

Soyez au rendez-vous !

Heures d'ouverture

L'accès à la bibliothèque, située au sénat, 18 Promenade des Moines, est libre et ouvert à tous.

Vous pouvez venir consulter sur place gratuitement l'intégralité des ouvrages ou les emprunter, moyennant le tarif de :

- 3 € par famille pour les livres
- 4 € par famille pour les CD
- Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans

N'hésitez pas à franchir la porte, vous serez accueillis par Madame Martine LAGARDE qui se fera un plaisir de

vous guider dans vos recherches :

- Le mercredi de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h.



Infos Mairie

Informations utiles pour pouvoir voter en mars prochain

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez invités à vous rendre aux urnes afin d'élire vos nouveaux élus municipaux pour une période de 6 années. Aussi, il est bon de rappeler quelques informations pratiques afin que chacun puisse s'inscrire en amont sur les listes électorales, si ce n'est déjà fait.

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au vendredi 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter lors des élections municipales de 2020.

Pour cela, vous pouvez vous rendre à la mairie, effectuer votre démarche par courrier en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces demandées ou enfin effectuer la démarche sur internet via le site : www.service-public.fr

Pour être électeur vous devez avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin, être de nationalité française ou européenne et jouir de vos droits civiques et politiques.

Vous devez remplir le formulaire d'inscription à retirer en mairie ou téléchargeable sur internet CERFA n°12669*02 et fournir une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile (attestation ou facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe, bulletin de salaire, quittance de loyer de moins de trois mois, attestation de carte vitale...)

LE VOTE PAR PROCURATION

Le mandant (la personne qui souhaite voter par correspondance) se présente à la gendarmerie avec un titre d'identité. Il doit connaître le nom, prénom l'adresse et la date de naissance du mandataire (celui qui va voter pour le mandant). Pour les personnes qui ne peuvent quitter leur domicile ou leur établissement de santé elles doivent envoyer par courrier ou par mail : ddsp82-procurations@interieur.gouv.fr (ou faire déposer par un tiers) à la brigade de Gendarmerie une demande écrite, accompagnée d'un certificat médical attestant de leur impossibilité à se déplacer. Un gendarme se rendra au domicile de l'électeur afin de recueillir sa procuration. L'imprimé de procuration sera rempli sur place, ou téléchargé sur internet et rempli informatiquement, puis déposé par le mandant à la Gendarmerie. Sans validation par une autorité, la procuration est nulle.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant la procuration. Il revient au mandant de l'informer.

Le mandataire ne peut pas détenir plus de deux procurations. **Une seule d'entre-elles peut être établie en France.** Il doit bien sûr jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

INCIVILITES

Crottes en stock !

Trop de nos habitants se plaignent des déjections canines, le plus souvent déposées avec la bienveillance des propriétaires... Tout le monde en a assez !

Laisser son animal de compagnie faire où il veut, cela peut coûter cher !

La municipalité a mis à disposition des distributeurs de sacs. Il n'y a donc aucune excuse à voir nos rues jalonnées d'ex-

créments. Les employés municipaux ont mieux à faire.

Merci aux propriétaires de chiens de leur compréhension et de leur civisme.



Assez des dépôts d'ordures sauvages

Devant la recrudescence des dépôts d'ordures « sauvages » dans les espaces dédiés aux conteneurs poubelles, la municipalité va apposer des panneaux très clairs et sans ambiguïté quant aux conséquences potentielles.

Tout dépôt hors des conteneurs prévus à cet effet, fera l'objet de poursuites conformément à l'article L 541-3 du Code de l'Environnement. Tout contrevenant pourra se voir infliger une amende de 1500€ et la confiscation du

véhicule.

De plus, les sites des conteneurs feront l'objet de surveillance vidéo.

La Police intercommunautaire est chargée de l'application de cette réglementation.

Qu'on se le dise.



La Direction départementale des Finances publiques de Tarn-et-Garonne plus proche de vous



Les agents d'accueil de la Maison France Services de Saint Nicolas-de-la-Grave vous délivrent des renseignements d'ordre général, vous accompagnent dans vos démarches en ligne et si besoin, vous mettent en relation avec un agent des Finances publiques pour le traitement de votre demande.

Les horaires :

Du lundi au vendredi
9h - 12h / 13h30 - 17h

Les coordonnées :

Au Château
82210 Saint-Nicolas-de-la-Grave
05 63 04 18 71
msap@ville-stnicolas82.fr
Parking à proximité

En plus de ces services quotidiens, un agent des Finances publiques vous reçoit également :

Le 1^{er} mercredi du mois De 9h00 à 12h00

Un espace numérique avec scanner, imprimante, connexion internet et WIFI est mis gratuitement à votre disposition.

Dès janvier 2020, de nouveaux points d'accueil de proximité sont ouverts au sein du canton de Garonne-Lomagne-Brulhois.

Vous avez maintenant la possibilité de rencontrer un agent des Finances publiques selon le calendrier suivant : (sans rendez-vous ou avec rendez-vous à prendre auprès de la mairie ou de la Maison France Services)

	Mairie d'Auvillar	Le 3 ^{ème} vendredi du mois	De 14h00 à 16h30
	Mairie de Dunes	Le 2 ^{ème} mercredi du mois	De 14h00 à 16h30
	Mairie de Gramont	Le 1 ^{er} mardi du mois	De 14h00 à 16h30
	Mairie de Lavit	Le 4 ^{ème} vendredi du mois	De 09h00 - 12h00

Associations

AAPPMA

**La gaule Auvillaraise, la petite association qui entreprend.
La rampe de mise à l'eau au port.**



La rampe de mise à l'eau du port d'Auvillar a été rendue opérationnelle courant de l'été. C'est un projet porté et financé par la mairie d'Auvillar et l'AAPPMA, dans le respect du caractère patrimonial et historique du site. La signalisation a été conçue et financée par la Fédération Départementale de Pêche de Tarn et Garonne, sous la forme d'un panneau à l'entrée du site. Ce panneau rappelle les règles élémentaires, comme l'interdiction de stationner les véhicules sur la rampe, le chemin d'accès, et sur les pelouses. Il présente les espèces de

poissons les plus courantes sur ce secteur du fleuve.

Cette rampe est aujourd'hui très utilisée par les pêcheurs en bateau.

Le chemin dit de Poutoy a été quant à lui remis à neuf. La municipalité a décidé de limiter l'accès au fleuve à pied uniquement, par



l'installation d'une barrière, de manière à préserver ce chemin très en pente. Il est demandé aux pêcheurs, par un panneau, d'utiliser exclusivement la rampe de mise à l'eau du port.

Animation pêche pour les élèves de l'école d'Auvillar

Le 13 juin une trentaine d'élèves de CE1 et CE2 de l'école d'Auvillar ont bénéficié d'une journée initiation et découverte de la pêche, encadrée par Edouard KLEIN de la Fédération, ainsi que de nombreux membres de l'association. Merci à M^{lle} GALAN la directrice de l'école, de permettre à des jeunes de goûter aux joies de la pêche, et peut être de faire des adeptes.

Repas de Mique

Le 30 juin, le repas champêtre a réuni 64 convives qui ont apprécié le cochon grillé et autres douceurs. Tout cela se terminant par le concours de pétanque.

Concours de pêche du 15 août



L'AAPPMA d'Auvillar a organisé son concours de pêche annuel au lac de Mique le jeudi 15 août 2019 de 08h30 heures à 11h30. De nombreux lots ont été offerts aux participants.

Comme chaque année le concours a été suivi d'un apéritif convivial.

Club de l'Âge d'Or



Après les vacances, bien reposés, nous nous sommes retrouvés le 05 Septembre 2019 pour notre mini loto mensuel.

Le 10 Septembre 2019, nous avons organisé,

avec Génération Mouvement 82, la dictée départementale « Remue méninges ». Quatre membres du Club avaient été sélectionnés, dont Georgette LAURENS, qui a terminé 4^{ème} sur une cinquantaine de participants. La remise des prix a eu lieu le 26 Septembre à la Salle des Fêtes de Bouillac. Georgette a participé à la dictée régionale à Montauban le 5 Novembre où elle a été classée 27^{ème} sur 46, toutes nos félicitations.

Le jeudi 3 octobre 2019, nous avons organisé notre pique nique

annuel, qui exceptionnellement s'est tenu à l'intérieur de la Salle des Fêtes. Le repas a été préparé par Jean, notre traiteur habituel, et animé par le groupe « Cœur en Chansons ». Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette belle journée.

Comme d'habitude nous avons participé à la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 7 au 11 Novembre 2019.

Vous pouvez noter nos prochaines manifestations à venir :

- Le 16 janvier 2020, l'assemblée générale
- Le 9 février 2020, le grand loto
- Le 8 mars 2020, repas annuel.

Nous vous rappelons que le Club est ouvert à tous, sans limite d'âge. Nous nous réunissons, tous les jeudis de septembre à juillet de 14 heures à 17 heures 30, au premier étage de la Salle des Fêtes. Le premier jeudi du mois est organisé un mini loto suivi d'un goûter pour fêter les anniversaires du mois, les autres jeudis jeux divers et goûter.

Asceau

Rencontres Science et Conscience 2019 : Un succès croissant.

Pour la troisième année, nous avons été en limite de capacité à la très belle salle ARKAD. Près de 200 personnes étaient présentes à nos huit conférences.

Le repas autour de la Halle (bio et végétarien) était remarquable. Merci à Laurence Dessimoulie.

Édition 2020 : Pour la quatrième année, la plupart des conférenciers ont déjà répondu présent.

Il y aura un stage « remarquable » sur l'intuition le jeudi et vendredi avant le weekend de Pentecôte.

Ce stage réalisé par la société parisienne « IRIS Intuition » se situe entre le développement personnel et la maîtrise de ses capacités intuitives. C'est assez phénoménal !

En plus de ce stage de deux jours, de 7 conférences sur les « mé-

moire(s) », d'un concert-conférence, d'un repas autour de la Halle, notre ami Philippe Guillemant pourrait faire une journée sur les synchronicités le lundi 1^{er} juin. Bref, 5 jours d'activités sur Auvillar. Beaucoup de personnes nous disent : « Il se passe quelque chose à Auvillar ! » L'ASCEAU et toutes les autres associations font un travail remarquable.

La présence, entre autres, de Marc VELLA (pianiste enchanteur) sera un événement !

Il est extrêmement connu dans le domaine.

Nous aurons peut-être la présence d'autres personnes d'un niveau international : surprise ;=)

Je vous laisse découvrir le programme sur notre site Web : rencontres-science-conscience.com.

Les Tontons font leur cinéma



Après 5 éditions de cinéma en plein air, l'Asceau et les Tontons ont enrichi la formule pour laisser place au festival ÉTOILES & VIEILLES BO-

BINES, un festival qui vous propose de (re)découvrir des classiques du cinéma.

Cette 1^{ère} édition était consacrée aux films d'enquête et a eu lieu les 23, 24 et 25 août.

Avec une météo favorable, le succès a été au rendez-vous et plus de 500 personnes se sont déplacées sur l'ensemble de la manifestation.

Le festival s'est déroulé sur 3 lieux en proposant 3 ambiances différentes à chaque fois.

L'idée était d'occuper les lieux emblématiques d'Auvillar, le port, la place du château et le parvis de l'église, et de faire découvrir le cinéma et le village d'une autre façon, en mettant en valeur les lieux

investis.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : les bénévoles, les partenaires, ainsi que la municipalité et ses équipes techniques.

Pour continuer à avoir des étoiles plein les yeux, les Tontons vous donnent rendez-vous les 21, 22 et 23 août 2020 pour la 2^{ème} édition du festival ÉTOILES & VIEILLES BOBINES.



L'Atelier



L'Atelier s'enrichit d'une nouvelle activité

L'association l'Atelier comptait jusqu'en juin dernier trois sections : loisirs créatifs, peinture et patchwork.

Cette dernière n'a pas repris en septembre en raison de l'âge des participantes. Nous tenons à remercier chaleureusement Colette MOIREZ, animatrice brillante, créative et assidue durant plu-

sieurs années. Nous avons tous encore en mémoire les magnifiques ouvrages confectionnés par ces artistes lors des expositions dans la salle du conseil municipal.

Après avoir organisé durant cinq années, le marché des couturières, l'Atelier a décidé d'abandonner cette manifestation avec l'espoir qu'une autre association reprenne le flambeau.

Afin de redynamiser notre association, nous avons mis en place depuis début octobre, une section couture. Les cours prodigués par une professionnelle, Kali BOLETTA, ont lieu tous les lundis de 14h30 à 16h30 dans la salle des aînés à la SdF. Le premier bilan est positif. Nos couturières en devenir apprécient l'ambiance de ces après-midi et le dynamisme de Kali qui sait répondre aux attentes de chacune. Boostée par les réseaux sociaux, modernisée par des créateurs de patrons à l'affût des tendances, la couture fait un come-back très remarqué et séduit de plus en plus de femmes, de tous les âges. La couture est une activité créative qui procure joie

et fierté. Elle demande patience, logique et imagination. Elle rime avec mode et modernité.

Pour mémoire, les loisirs créatifs ont lieu les lundis et mercredis après-midi ; Anne-Marie ROCHU anime les séances de peinture chaque mardi après-midi.

Cité en Scènes

Le fabuleux trésor de la Mascanha.

Il était prudent de réserver pour participer à la chasse au trésor organisée par Cité en Scènes, le dimanche 21 juillet.

Dès 9h30, munis de leur carnet de route, ils étaient plus de 110, adultes et enfants à parcourir le village pour découvrir les 45 énigmes. Devinettes, texte à trous, jeu d'adresse ou d'observation... tout était prétexte pour observer, déchiffrer, et apprécier patrimoine et histoire de notre village. Avec le concours des commerçants de la « halle aux grains ». De nombreux «selfies» ont immortalisé le marché dominical. Au musée, c'est une faïence historique qui a retenu toute l'attention. Le pastel, cher à Nanie fut l'objet d'une devinette répartie au cœur de l'exposition d'Arkad.

Évidemment, parvis, église, jardin Michaud, office de tourisme, places et ruelles ont été témoins de la curiosité et de l'intérêt qui animaient les 10 équipes.

Mais il était impensable d'oublier le port. Après une halte théâtralisée au lavoir, et une halte rafraîchissante sur la terrasse de Sabine et François, ce sont, les bords de Garonne et la célèbre chapelle des marinières qui furent l'objet d'énigmes liées à la vie du fleuve. C'est avec le soutien de la « Gaule Auvillaraise » que les enfants ont pu repérer la richesse de la faune de Garonne.

Le « Moulin à Nef » a beaucoup surpris ! Grand nombre de participants ne connaissait pas ce lieu et c'est au travers de différentes activités originales imaginées par VCCA qu'ils ont pu apprécier la richesse artistique du site.

Bravo et merci à tous ces complices.

Mais où est le fameux trésor ? Quel est-il ? C'est au travers des trois saynètes théâtralisées qu'il fut enfin révélé. L'équipe ayant collecté le plus grand nombre de points, a obtenu la clé qui ouvrait le coffre du trésor!

La surprise fut totale. Une faïence venait d'être retrouvée par les enfants !

Depuis plusieurs siècles, cette commande royale était restée enfouie. Deux compères Tripotte et Mascagne, chargés de l'embarquement sur la gabare, l'avaient tout simplement oublié sur le quai après une soirée avinée à l'auberge « chez Margotoun ».

Une drôle de famille

Ce samedi 16 novembre : Théâtre à Auvillar.

Les comédiens ne sont pas des « têtes d'affiche » des planches parisiennes. Ils étaient 9, de l'Alvantage : Troupe adulte du théâtre de l'ALVA à venir à notre rencontre pour partager un moment joyeux autour de leur travail.

Ils ne jouent pas du Molière, mais une pièce à sketches, et ils nous ont emportés dans leur drôlerie, leur comique de situation, leurs déguisements improbables et leur énergie époustouflante.

Durant ces deux heures, plus de pluie ou de froid mais la chaleur de l'humour simple et généreux. Les rires fusaient et près de 80 personnes partageaient cette même connivence où plus rien n'existait que cette légèreté burlesque.

SFA

Du franco-allemand ? – Regards de la S.F.A. sur l'été passé

L'été a tenu ses promesses, et c'est avec satisfaction qu'on se souvient des activités qui se sont succédées.

D'abord, en juin, la réunion finale du projet européen Erasmus + : « OPLICO », qui s'est tenue les 5, 6, 7 et 8 juin. Dix représentants des cinq pays partenaires sont venus à Auvillar et à La Réole pour s'informer sur les conditions d'accueil des personnes d'origine étrangère en France. La population de La Réole étant plus importante, cette ville accueille davantage d'étrangers, et ce sont donc cinq institutions différentes qui nous ont montré leurs actions auprès des nouveaux arrivants. Monsieur le maire et les directeurs des institutions scolaires nous ont reçus dans leurs locaux, puis dans l'immense salon de la mairie.



Cependant la CC2R n'est pas en reste, puisque le collège Jean Rostand offre une classe spéciale pour l'apprentissage du français. Nous y avons été reçus très cordialement, et les hôtes ont été ravis des échanges avec élèves et enseignants.



Dans l'après-midi, Monsieur le maire d'Auvillar a fait une allocution d'accueil sous la Halle, et Aldona Klienviene de Lituanie a offert à chacun un t-shirt portant l'emblème du projet OPLICO. Juillet a vu revenir nos amis de Tübingen, d'abord Hans Walter Maier et son fils Lukas, puis tout l'ensemble, chœur et orchestre,



composé de 56 personnes. Et ce fut la 24^{ème} Semaine Musicale, avec son Piquenique Musical. Après le concert dans l'Abbatiale de Moissac a eu lieu le concert final à Auvillar. Le chef d'orchestre nous a offert de Mozart, deux de ses plus belles compositions : la Messe du Couronnement et la Symphonie Jupiter.

La 24^{ème} Semaine Musicale s'était ouverte sous le charme de Natacha Triadou, élève de Yehudi Menuhin auquel elle a dédié ce concert.

L'accueil des musiciens par la Mairie fut comme toujours très chaleureux, esthétique et savoureux !

L'intendance fut facilitée grâce à la gentillesse des membres bénévoles de la SFA, des producteurs et restaurateurs, et de tous les Auvillalais.



Une nouveauté. Plusieurs élèves de l'orchestre du lycée de Tübingen, que nous avons applaudis en 1990 reviennent encore, avec conjoints et enfants, ... 5 petits personnages se sont joints aux adultes, pour le bonheur de tout le groupe.



La 24^{ème} Semaine Musicale se clôture par une « Paëlla-Vargas » et une dernière harmonie.



Le Master Class de piano s'est déroulé dans la bonne humeur, et nous a gratifié de deux concerts sous les arcades. D'abord celui des deux professeurs, Jean Christophe Schwerteck et Sachi Nagaki, puis celui des « élèves » de tous âges. (Un grand merci à la mairie pour le charmant bouquet offert à Sachi). Nous espérons les revoir l'année prochaine.



Enfin plus récemment, le chœur des voix féminines a tenu à faire connaissance avec notre petite ville, dont la réputation s'impose à Tübingen. Trente-six choristes sont donc venues passer une semaine, entre travail de répétition et visites de la région. Elles nous ont réjouis d'un concert gratuit, le 1er novembre. Le programme alternait chants religieux, chansons « yiddish » et compositions modernes. Les artistes sont reparties dès le lendemain enchantées de leur séjour parmi nous. L'accueil des hébergeants leur a été spécialement chaleureux. Un grand merci de leur part.



Nous commençons à préparer notre stand pour le marché de Noël le 7 décembre. On y retrouvera les saveurs allemandes et alsaciennes. Nous espérons que beaucoup de nos compatriotes pourront en profiter.

Association Garoust

Après les discours des Maires et des Présidents des deux associations, nos amis bretons étaient accueillis sous le soleil. L'échange de 2019, entre nos deux villages, St Servant/Oust et Auvillar, nous aura permis, le week end de l'ascension, de leur faire visiter : le pays de Serres et en particulier l'entreprise artisanale « Quercy des îles » à Montaigu de Quercy, le village de Lauzerte, classé site patrimonial remarquable, la cité uvale de Moissac avec son cloître et son abbaye, le passage en bateau d'une écluse du canal latéral et le franchissement du Tarn par le pont canal. Après ce programme bien chargé, la pause pique-nique sur la promenade de l'Uvarium a

été bien appréciée. Le samedi, journée libre pour certains, marche dans les petites rues d'Auvillar, pour les autres, jeux de palets...

En soirée, le traditionnel repas avec animations venait clôturer ce bel échange.

Le dernier week-end de juillet, c'était la traditionnelle paëlla. Une bonne centaine de repas a été servie sur l'esplanade du château. Un grand Merci à tous les adhérents qui participent au bon déroulement de cette manifestation.

Pour info, l'assemblée générale de notre association aura lieu le 31 Janvier 2020.



APEEA

Chaque année scolaire, l'APEEA (Association des Parents d'Élèves des Écoles d'Auvillar) organise des événements pour contribuer au financement des sorties scolaires et la classe découverte.

Cette année, nous envisageons de participer à l'achat de fournitures scolaires, de jeux, des lots pour le loto et d'un cadeau pour chaque enfant à Noël.

Les actions de l'Apeea sont la vente de sapins, d'idées cadeaux de Noël avec les dessins de chaque enfant (trousse, sac cabas, set de table...) ainsi qu'une soirée quizz musical... puis :

- Le Carnaval des Écoles aura lieu le vendredi 28 février à partir de

18 h à la salle des fêtes d'Auvillar, et proposera des animations, un défilé des enfants déguisés, restauration et buvette sur place et une BOUM ... ouvert à tous.

- Au printemps, l'Apeea mettra en place une vente de plantes et fleurs pour vos jardins et potagers.

- Pour la fête de l'école le 14 juin, l'Apeea tiendra une buvette avec pâtisseries et crêpes.

Nous comptons sur la participation de tous pour permettre aux enfants de profiter au mieux de cette année scolaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page facebook : APEEA Auvillar.

VCCA

VCCA le dynamisme tout au long de l'année

Les membres de l'association VCCA France ont uni leurs forces pour organiser plusieurs événements exceptionnels durant l'été et l'automne.

L'exposition de photos de la Saint-Noé avec des photos d'Owen Murray, de John Alexander, de Francis Sohier et les documents personnels des Auvillais a suscité l'intérêt des habitants et de nombreux visiteurs.



La chasse au trésor, organisée par l'association Cité en Scènes, était très amusante et l'activité sur le site du Moulin à Nef a permis aux participants de se familiariser avec le VCCA et de découvrir nos activités.



Nous nous sommes régalés au repas Bouchon Lyonnais avec la délicieuse cuisine de Francis Comte, dans un décor festif et au son de l'accordéon tout au long de la soirée. Nous avons dîné, chanté, dansé et passé un très bon moment.



Le concert de jazz de Shawn Quissaunee et Sharon Sable a mis un point d'orgue à cette année prolifique, attirant plus de 100 spectateurs dans la magnifique galerie de l'Office de Tourisme. Un grand merci à Shawn & Sharon pour ce grand spectacle musical.



Notre association participe chaque année à l'accueil de près de 150 artistes et professeurs Américains et internationaux à Auvillar. Un grand merci aux membres et aux amis pour votre aide, pour votre temps et votre implication. L'association VCCA France souhaite à tous une bonne fin d'année et une belle année 2020 !

Musée

Quelques heureuses nouvelles au Musée.

Après un audit en juin 2019, la Direction Générale des Entreprises (organisme d'État) a décerné au Musée du Vieil Auvillar le **Label Qualité Sud de France** et la **Marque Qualité du Tourisme en Occitanie**, une belle reconnaissance des efforts accomplis pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine Auvillalais.

La collection dédiée à la **Batellerie** vient d'être transférée de la Tour de l'Horloge aux locaux de l'ancien Office de Tourisme, se rapprochant ainsi des faïences.

Venez la visiter dès dimanche 2 février, à la réouverture du Musée après la trêve hivernale de décembre et janvier.

La prochaine A.G. de l'Association des Amis du Vieil Auvillar

aura lieu le samedi 1^{er} février 2020. Un hommage sera rendu à Huguette Noby, une des plus anciennes bénévoles, qui laisse sa place après quelques décennies de visites commentées. Une place se libère au sein d'un groupe très soudé qui ne ménage pas ses efforts, nul doute que vous êtes nombreux à la convoiter et nous attendons vos candidatures.



Squash Club Auvillalais

Le squash Club a repris ses activités. Si le nombre d'adhérents adultes est stable, en revanche, l'effectif de l'école de squash est en passe de battre des records. La saison dernière, avec 32 enfants, celle-ci était la plus grosse d'Occitanie. Pour 2019/2020, elle compte déjà 47 éléments, de 6 à 17 ans, encadrés par Alex Abeillé et Mathieu Perraud, sur quatre jours de la semaine. Une soirée leur a été réservée pour fêter halloween, où 70 personnes, grands et petits ont partagé un grand moment de convivialité. En ce début de saison, quatre d'entre eux ont participé à des qualifications aux championnats de France à Bordeaux. Il s'agit de Sacha Cessac, Louis Riols, Florent Cagnati et Julian Vargas, qui se sont très bien comportés. Ils sont comme nous dans l'attente des décisions de la fédération. Pour tous ces jeunes, du matériel spécifique a été investi. Ils pourront se tester tout au long de l'année en participant à des tournois ou stages prévus à Pessac, Gradignan, Biganos ou Toulouse. Les tournois internes adultes se dérouleront les 6 décembre,

31 janvier et 24 avril, tandis que l'open officiel est programmé le 22 février.

Renseignements :

Squash Club Auvillalais, Le Ramier. Tél : 05.63.29.16.81.



Avis au public

PPI



Consultation du public sur le projet du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du CNPE de Golfech

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) d'une installation nucléaire est un plan d'urgence qui vise à protéger les populations contre le risque d'exposition externe et interne aux radioéléments qui seraient rejetés en cas d'accident.

Par arrêté préfectoral interdépartemental du 26 novembre 2019 une consultation publique d'un mois du projet de plan particulier d'intervention du CNPE de Golfech est ouverte du 16 décembre 2019 au 27 janvier 2020 inclus.

Le public pourra consulter ce projet aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie et en ligne sur le site de la Préfecture du Tarn-et-Garonne.

C'est la vie !

NAISSANCES :

- Angel MOROZOV, le 8 mai 2019
- Louna METIER, le 26 mai 2019
- Marius DELBREL, le 8 juin 2019
- Pavel LALOV, le 7 août 2019
- Laure FRAYSSINHES, le 29 août 2019
- Logan MAURUC BELLE, le 4 novembre 2019
- Raphaël MONSET, le 18 novembre 2019
- Léo FORTUNÉ, le 22 novembre 2019

MARIAGES :

- Baptiste SAINT-MARTIN
et Sofia OUZOUNIDOU, le 15 juin 2019
- Laurent JUPON et Isabelle GELDHOF,
le 20 juillet 2019

DÉCÈS :

- Bruno DÉJEAN, le 21 juin 2019
- Michel DUCROCQ, le 23 juillet 2019
- Raymond VERGNES, le 29 juillet 2019
- Agnès KRETZ, le 19 août 2019
- Marinette ROUX, le 26 août 2019
- Andrée CAPGRAS, le 29 août 2019
- René MAHOU, le 26 septembre 2019
- Sylvie POUJOLET, le 8 octobre 2019
- Bruyère BONGIBAUT, le 26 octobre 2019
- Jean-Robert CUESTA, le 20 novembre 2019
- Margot DÉJEAN, le 22 novembre 2019
- Robert ESCUDIER, le 23 novembre 2019

Photos

Rétrospective



Gagnants de la tombola du marché potier



Inauguration du marché potier



Dépôt de gerbe du 11 novembre



Rencontres des métiers d'art



Remise des prix des villes et villages fleuris



Prise de parole au 11 novembre

